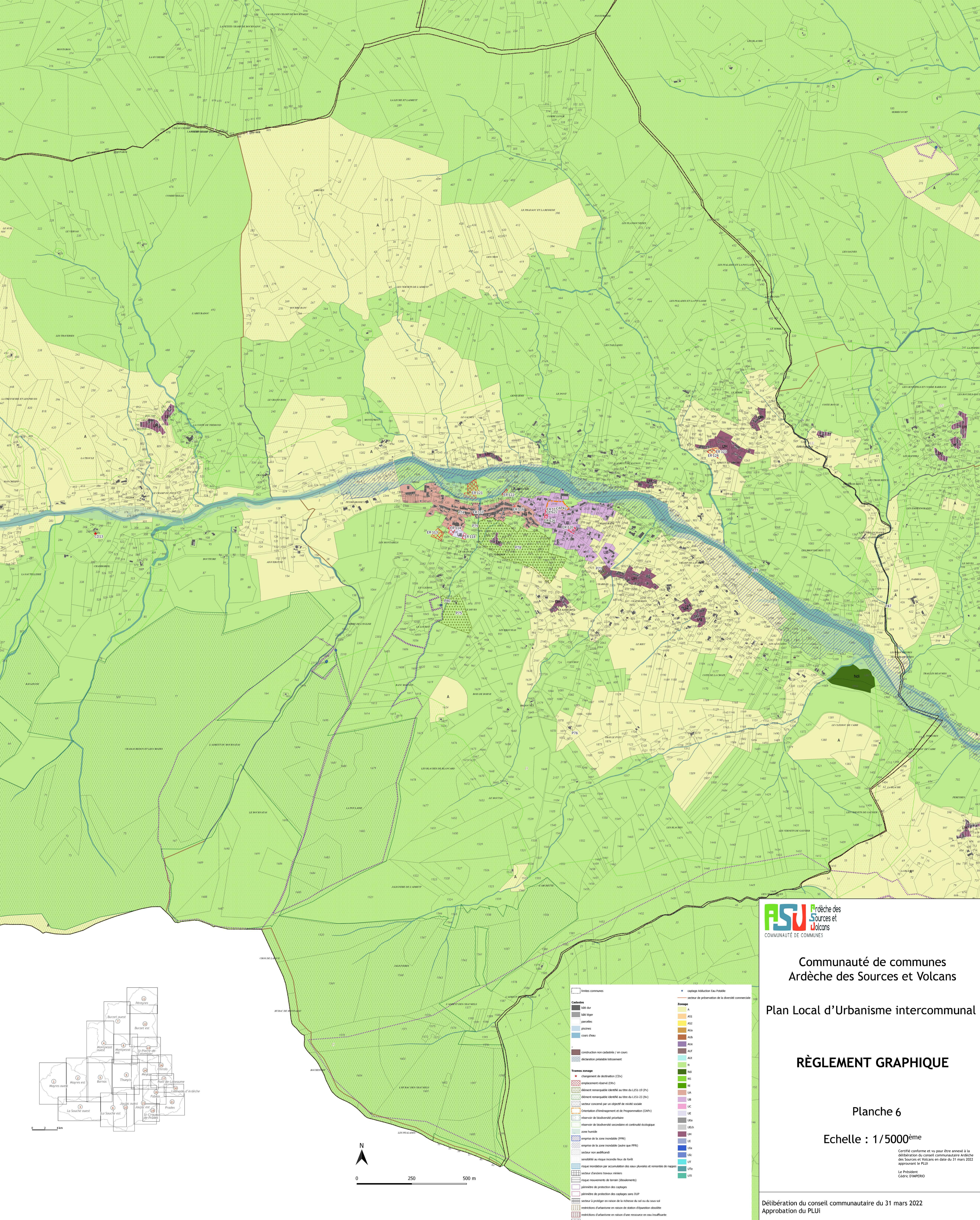




Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

RÈGLEMENT GRAPHIQUE

Planche 6

Echelle : 1/5000^{ème}

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire Ardèche des Sources et Volcans en date du 31 mars 2022 approuvant le PLUI

Le Président
Cédric D'IMPÉRIO

Délibération du conseil communautaire du 31 mars 2022
Approbation du PLUI

